

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Parc éolien de la Vallée du Lahron, comprenant 4 éoliennes**  
**à Saint-Barnabé et Loudéac**

Par arrêté préfectoral du 27/04/2021, une enquête publique de 32 jours est ouverte du mardi 25 mai au vendredi 25 juin 2021, sur la demande présentée par la SAS Engie Green Vallée du Lahron, siège social, La Triade II 215 rue Samuel Morse 34000 Montpellier, pour être autorisée à implanter et exploiter un parc éolien dit « Vallée du Lahron » comprenant 3 aérogénérateurs sur la commune de Saint-Barnabé et 1 aérogénérateur sur la commune de Loudéac (ayant une hauteur maximale de 150 m en bout de pale ) et 1 poste de livraison sur la commune de Saint-Barnabé.

La mairie de Saint-Barnabé est désignée siège de l'enquête publique.

La mission régionale d'autorité environnementale a adressé une information d'absence d'observation sur le projet.

**Modalités de consultation du dossier complet (comprenant une étude d'impact):**

- à partir du site internet suivant : <http://valleedulahron.enquetepublique.net>

- le dossier sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor :

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles>

**Le dossier imprimé et/ ou numérisé (poste informatique mis à disposition) pourra être consulté dans les mairies de Saint-Barnabé et Loudéac du mardi 25 mai 2021 9h00 au vendredi 25 juin 2021 17h00, sur rendez-vous, pris au préalable auprès du secrétariat de ces mairies, aux jours et horaires d'ouverture suivants, susceptibles d'évoluer en raison de la crise sanitaire :**

<b>Mairie de Saint-Barnabé : 7 rue du Centre (22600)</b> <b>adresse électronique : mairie.stbarnabe@wanadoo.fr</b> <b>Téléphone : 02-96-26-74-66</b>	
<b>Jours d'ouverture</b>	<b>horaires</b>
Lundi	8h15-12h00 - 13h30-17h30
mardi	8h15-12h00 - 13h30-17h30
mercredi	fermé
jeudi	8h15-12h00 - 13h30-17h30
vendredi	8h15-12h00 - 13h30-17h30
samedi	8h15-12h00

<b>Mairie de Loudéac : 20 rue Notre-Dame (22600)</b> <b>adresse électronique : accueil@ville-loudeac.fr</b> <b>Téléphone : 02 96 66 85 19</b>	
<b>Jours d'ouverture</b>	<b>horaires</b>
Lundi	8h30-12h00 - 13h30-17h30
mardi	8h30-12h00 - 13h30-17h30
mercredi	8h30-12h00 - 13h30-17h30
jeudi	8h30-12h00 - 13h30-17h30
vendredi	8h30-12h00 - 13h30-17h30
samedi	Fermé sauf permanence du commissaire-enquêteur le 5 juin 2021 de 9h à 12h00

**L'accueil du public se fera dans le respect des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement (notamment observation des gestes barrières et respect des règles de distanciation).**

### **Permanences du commissaire-enquêteur**

Monsieur Jean-Jacques TREMEL, ingénieur territorial en retraite, a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il a qualité pour recevoir les observations, propositions qui pourraient être formulées pendant la durée de l'enquête sur le projet et sera présent, à cet effet en mairies de Saint-Barnabé et de Loudéac aux jours, horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

<b>Jours de permanences</b>	<b>Lieux de permanence</b>	<b>Horaires de permanence</b>
mardi 25 mai 2021	Mairie Saint-Barnabé	9h00 à 12h 00
samedi 5 juin 2021	Mairie Loudéac	9h00 à 12h00
mercredi 16 juin 2021	Mairie Loudéac	14h00 à 17h00
vendredi 25 juin 2021	Mairie Saint-Barnabé	14h00 à 17h00

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de Mme Marine Gagnaire, responsable du projet, à l'adresse électronique suivante : [marine.gagnaire@engie.com](mailto:marine.gagnaire@engie.com) ou par téléphone au 07.72.04.63.90.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à sa disposition dans les mairies de Saint-Barnabé et Loudéac **sur rendez-vous préalable** et lors de chaque permanence du commissaire-enquêteur, indiquée dans le tableau ci-dessus.

Le public pourra également adresser ses contributions :

- **par voie électronique à l'adresse suivante :**  
[valleedularhon@enquetepublique.net](mailto:valleedularhon@enquetepublique.net) **du 25 mai, 9h00, heure d'ouverture de l'enquête au 25 juin 2021 jusqu'à 17h00, heure de clôture de l'enquête.**
- **par voie postale** au commissaire-enquêteur à la **mairie de Saint-Barnabé siège de l'enquête**, à l'adresse indiquée ci-dessus du 25 mai au 25 juin 2021.

**Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet <http://valleedularhon.enquetepublique.net> durant toute la durée de l'enquête publique.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur numérisés seront tenus à la disposition du public dans les mairies de Saint-Barnabé et Loudéac et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral, portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.